

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 453

**Commission :** Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Dossier : 191202

**Direction en charge :** Sports Jeunesse et Vie associative

**Objet :** Attribution de subventions à divers centres sociaux et amicales laïques. Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 29/11/2019

**Compte rendu affiché le :** 10/12/2019

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLO, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, M. Olivier LONGEON, Mme Stéphanie MOREAU (présente jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL (présent jusqu'à la question n°17 du projet de l'ordre du jour), Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI, Mme Patricia CHARREL

**Absents-Excusés :**

M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG)

**Absents :**

Mme Pascale MARRON; M. Serge HORVATH; M. Gabriel DE PEYRECAVE; Mme Raphaëlle JEANSON

**Politique :** *Une ville animée, une ville aimée.*

Délibération n° : 453

**Commission :** Sports - Jeunesse - Vie étudiante - Vie associative

Dossier : 191202

**Direction en charge :** Sports Jeunesse et Vie associative

**Objet :** Attribution de subventions à divers centres sociaux et amicales laïques. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Municipalité a souhaité affirmer le partenariat avec le monde associatif et le soutien au fonctionnement ou aux projets des structures qui contribuent au développement du lien social et à l'enrichissement de la vie collective.

□ **Motivation et Opportunité :**

Après une étude circonstanciée des bilans et des projets proposés par les différentes structures listées ci-après, il est proposé d'octroyer les subventions suivantes nécessaires au développement de l'activité desdites associations qui présentent un intérêt local avéré.

□ **Contenu :**

1 - Fonctionnement :

Nom de l'association	OBJET DE LA DEMANDE	Montant subvention 2018	Subventions déjà versées en 2019	Montant de la subvention proposée 2019
Association départementale des pupilles de l'enseignement public de la Loire	Accueil de loisirs Montreynaud 2019/2020	135 000 €	60 000 €	60 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>60 000 €</b>

2 - Aide exceptionnelle :

Nom de l'association	OBJET DE LA DEMANDE	Montant de la subvention proposée 2019
Centre social La Vivaraize	Subvention exceptionnelle	10 000 €
Centre social Le Colibri	Subvention exceptionnelle	8 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>18 000 €</b>

### 3 - Aide aux projets :

Nom	Objet	Subvention 2019 proposée
Centre social La Rivière	Représentation supplémentaire Autour des différences " La belle époque "	2 000 €
	Embellissement locaux ( accueil & cuisine )	10 600 €
Espace Alfred Sisley	Projet Jeunesse Sud Est – Aide embellissement locaux studio 13	22 000 €
Maison du Crêt de Roc	Projet mobilier Crêt de Roc	2 400 €
	Cyclo cross	600 €
Centre social La Vivaraize	Soutien au projet Saint-Roch	10 000 €
Comité Animation Parc de Montaud	Soutien au projet Jardins de Charlotte	3 000 €
Centre social de Solaure	Défilé Carnaval	1 000 €
Centre social de Terrenoire Arlequin	Projet avec habitants	2 000 €
Espace Boris Vian	Groupe Les Pumas : Jeunes adultes porteurs de handicap	2 000 €
	Droits de l'enfant	6 000 €
Association départementale des pupilles de l'enseignement public de la Loire	Prix littéraire Asse Coeur Vert 2019/2020	1 000 €
<b>TOTAL.</b>		<b>62 600 €</b>

### 4 - EPN Investissement :

Nom de l'association	OBJET DE LA DEMANDE	Montant de la subvention proposée 2019
Espace Alfred Sisley	Investissement matériel informatique	5 900 €
<b>TOTAL</b>		<b>5 900 €</b>

### 5 - Repas festifs :

Nom de l'association	OBJET DE LA DEMANDE	Montant de la subvention proposée 2019
Amicale Laïque Chapelon	DSSPLCD-Repas festifs	468 €
<b>TOTAL</b>		<b>468 €</b>

#### **Maîtrise d'ouvrage :**

La Ville de Saint-Etienne

#### **Point Financier :**

- Coût total investissement TTC : 5 900 €
- Coût total annuel fonctionnement TTC : 141 068 €

dont TVA :

dont personnel mis en oeuvre :

Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>	5 900 €					
<b>Fonctionnement</b>	141 068 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

**Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 146 968 €
- approuver les avenants suivants :
  - . avenant n° 6 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Comité d'Animation pour tous sur le Parc de Montaud,
  - . avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre Social de la Rivière,
  - . avenant n° 6 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Association Espace Boris Vian
  - . avenant n° 7 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Association Espace Alfred Sisley,
  - . avenant n° 6 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec l'Amicale Laïque de Chapelon,
  - . avenant n° 4 à la convention financière approuvée par délibération du 11 février 2019 avec l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Loire,
  - . avenant n° 8 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre Social Le Colibri,
  - . avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre Social La Vivaraize,
  - . avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre Social de Solaure,
  - . avenant n° 9 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec la Maison du Cret de Roc,
  - . avenant n° 5 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec le Centre social de Terrenoire Arlequin
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ces avenants, ainsi que les actes de gestion s'y rapportant, dont un exemplaire restera joint au dossier.

<p><b>Décision</b> : Proposition adoptée</p> <p><b>Résultat du vote</b> : 52 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)</p> <p>M. Anaclet NGAMENI, Conseiller Municipal ne prend pas part au vote</p>	<p><b>Imputation budgétaire</b></p> <p>BP 2019 Chapitre 65 - Article 6574 BP 2019 Chapitre 204- Article 20421-Opération 2001 C 6107</p>
<p><b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée</b></p> <p><b>Siham LABICH</b></p>	